الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵜⴰⵎⵔⵓⴷⵉⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⵏ ⵉⵣⵉⵍⵎⴰⵍ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

WORLD INVESTOR WEEK 2025

L'AMMC RENOUVELLE SON ENGAGEMENT POUR LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DES ÉPARGNANTS

Rabat, le 6 octobre 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) participe pour la 9e année consécutive à la World Investor Week (Semaine mondiale de l'investisseur), une campagne internationale initiée par l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) pour la promotion de l'éducation financière auprès du grand public.

Réunissant plus de 100 juridictions à travers le monde, l'édition 2025 démarre ce lundi 6 octobre et aborde des thématiques variées telles que la technologie et la finance numérique, l'Intelligence artificielle et la prévention de la fraude.

L'éducation financière, levier de développement du marché des capitaux

Fidèle à ce rendez-vous annuel depuis 2018, l'AMMC place l'éducation financière au cœur de son action pour le développement du marché des capitaux et le renforcement de son rôle dans le financement de l'économie. En parallèle à ses actions sur le terrain, l'Autorité a ainsi lancé en décembre dernier « Le Marché des Capitaux pour Tous », un portail web entièrement dédiée à l'éducation financière, qui rassemble l'intégralité des contenus pédagogiques conçus par l'AMMC.

Pour cette édition, l'Autorité prévoit un programme comprenant :

- La publication de nouveaux contenus pédagogiques, dont un numéro inédit du guide de l'investisseur consacré aux acteurs du marché des capitaux ainsi qu'une brochure sur Le plan d'Epargne en Actions ;
- Le lancement de la 3e édition du concours de la bande dessinée ;
- La publication de nouveaux contenus sur les réseaux sociaux ;
- L'organisation de webinaires, de journées d'immersion et de conférences.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les différents contenus développés par l'AMMC seront accessibles à travers les réseaux sociaux et la plateforme « Le Marché des Capitaux pour Tous ».

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.
Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44e pays signataire et le 3e pays Africain.
L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).

www.ammc.ma

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Mme Dania BOUHLAL
dania.bouhlal@ammc.ma
07 07 29 19 31